

Le Burundi établit une stratégie visant à augmenter le taux d'inclusion

@rib News, 24/09/2014 - Source XinhuaLe Burundi a établi une stratégie nationale visant à augmenter le taux d'inclusion, qui reste faible dans le secteur financier aussi bien formel qu'informel. Les autorités ont organisé mercredi à Bujumbura un atelier de validation du projet de Stratégie Nationale d'Inclusion Financière au Burundi (SNIF) 2015-2020, en vue de mettre en évidence des actions concrètes à entreprendre par les acteurs du secteur financier, les décideurs politiques et autres intervenants pour promouvoir l'inclusion financière au Burundi.

Au Burundi, 12,5% de la population adulte burundaise ont un compte dans le secteur financier formel alors que le taux est de 14% dans le secteur informel, selon une enquête nationale sur l'inclusion financière au Burundi réalisée en 2012. L'enquête démontre également que 50% de la population adulte vivent au-delà de 8 km du point de service financier le plus proche. La Stratégie prend en compte plus particulièrement les populations vulnérables dont les agriculteurs et les petits et moyens entrepreneurs, les femmes et les jeunes, a indiqué Diane Bizimana, vice-présidente du Comité Technique chargé d'élaborer la SNIF. "L'inclusion financière est très faible au Burundi. Une des raisons principales est le niveau de pauvreté de la population, ce qui limite leur capacité d'épargner et d'avoir accès au crédit. La progression de l'inclusion se fera donc au rythme de la croissance des revenus, particulièrement pour la population rurale", a-t-elle indiqué. Selon Mme Bizimana, la SNIF 2015-2020 poursuit trois objectifs principaux, à savoir assurer à la population un accès accru et permanent aux services financiers et des conditions d'accès permettant leur utilisation, disposer des services et des produits financiers de qualité, en adéquation aux besoins de la clientèle cible de la SNIF, et améliorer l'environnement de l'inclusion financière. Le Burundi compte aujourd'hui 10 banques, 2 établissements financiers, 27 institutions de microfinances (IMF), auxquels s'ajoute la Régie Nationale des Postes (RNP). A la fin de 2013, les IMF représentaient 41% des points de service du Burundi et desservaient 65% de l'ensemble des utilisateurs financiers. Les banques représentaient 38% des points de service et la RNP 20%.